



## Ville de Dreux

### CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 25 JUIN 2026

#### DÉLIBÉRATION N°DEL2026-146

#### Bilan des acquisitions et des cessions 2025 (Urbanisme)

3.2

Rapporteur : Philippe RIVE

Nombre de membres en exercice	39
Nombre de présents	29
Nombre de pouvoirs	2
Votants	31

L'an deux mille vingt-six, le vingt-cinq juin à dix-neuf heures et trente et une minutes, le Conseil municipal de la Mairie de Dreux, dûment convoqué le 19 juin 2026, s'est réuni à DREUX sous la Présidence de Monsieur Abdel-Kader GUERZA.

#### Étaient présents

Abdel-Kader GUERZA, Marie-Françoise SCAVENNEC, André HOMPS, Christophe LE CICLÉ, Florence ARCHAMBAUDIERE, Philippe RIVE, Sabine FRETEY, Mounir CHAKKAR, Fatiha MESSAOUDI, Jacques ALIM, Caroline BRAY, Nadine CHOLIN, Véronique JULIE, Arnaud DAUTREY, Slimane MORDI, Ratko KLISURA, Sophie WILLEMIN, Christophe LE DORVEN, Caroline SIMOES, Mathieu TRIBOUILLOIS, Halima TAIBI, Asma SHAHZAD, Nelson FONSECA, Hakan YILDIZ, Mattis AIT-MOUHOUB, Frédéric COVET, Jean LESPINAS, Yasemin ALBAYRAK, Valentino GAMBUTO

#### Étaient absents

Jean-Michel POISSON, Talal ABDUL-KADER, Eric DUQUESNOY, Pierre-Frédéric BILLET, Caroline VABRE, Esra ATSAK, Marie DALENCON, Youssef LAMRINI

#### Pouvoirs

Martine PITOU donne procuration à Abdel-Kader GUERZA, Fouzia KAMAL donne procuration à Philippe RIVE

Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Madame Marie-Françoise SCAVENNEC

En application de l'article L.2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le bilan des acquisitions et cessions opérées sur le territoire d'une Commune de plus de 2000 habitants par celle-ci, ou par une personne publique ou privée agissant dans le cadre d'une convention avec cette commune, donne lieu chaque année à une délibération du Conseil municipal.

La Ville de Dreux pour l'année 2025 a acquis les biens situés :

- 9 boulevard de l'Europe
- 16 rue des Livraindières
- 9003 chemin des Midoleries

Pour un montant total d'acquisitions de 180 200,00 €.

La Ville de Dreux pour l'année 2025 a acquis par droit de préemption le bien situé :

- 45 avenue des Fenots

Pour un montant total d'acquisitions par voie de préemption de 108 000,00 €.

La Ville de Dreux pour l'année 2025 a cédé les biens situés :

- 59 rue Paris
- 1 rue Célestin Freinet
- 12 rue Illiers
- 56 rue de la Biche
- Rue Félix Dramard et rue Lucien Job
- Le Cabinot

Pour un montant total des cessions de 261 710,11€.

Vu, l'article L.2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales

Vu l'avis de la commission aménagement, cadre de vie, environnement, habitat et hébergement,

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**ENTENDU** l'exposé de Philippe RIVE,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**

- Prend acte de l'état des cessions et acquisitions réalisées en 2025 annexé à la présente délibération,
- Dit que ce bilan est annexé au compte administratif de la Ville.

Le registre dûment signé.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations.

En application de l'article R 421-1 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).



**La secrétaire de séance**

**Madame Marie-Françoise SCAVENNEC**



**Le Maire,**

**Abdel-Kader GUERZA**

Document certifié exécutoire

Dépôt à la Sous-Préfecture de DREUX le

Et publication sur le Site Internet de la ville de Dreux le

Accusé de réception en préfecture  
028-212801344-20260625-DEL2026-146-DE  
Date de télétransmission : 30/06/2026  
Date de réception préfecture : 30/06/2026

Mairie de Dreux

2 rue de Châteaudun – BP 80 129 – 28 103 Dreux cedex – Tél. 02 37 38 84 12 – [www.dreux.com](http://www.dreux.com)

